



CONSEIL D'ECOLE DU 12 FEVRIER 2019

Ecole élémentaire
Jean-Moulin

circonscription
de Rosny-sous-Bois

éducation
nationale

Affaire suivie par
Gauthier de Bengy
Directeur

Téléphone :
01 48 94 56 56

Courriel :
0930325y@ac-creteil.fr

9 rue Jean Moulin
93110 ROSNY SOUS BOIS

Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
de 8h30 à 11h30
et de 13h30 à 16h30

Circonscription
de Rosny-sous-Bois
259 bd de la Boissière
93110 ROSNY-SOUS-BOIS
www.i-en-rosny.ac-creteil.fr

Présents :

Equipe enseignante :

M. ALBRESSAC – Mme CANTON – M. DE BENGY – Mme EVRARD - Mme GRESPAN – M. GUERILLOT - Mme JOLY - Mme LELOUP - Mme LIU - Mme MANUELLE – Mme NEDJAR – Mme PERREAU – Mme REYNE - Mme SAINT-BOMER - Mme WAGET - Mme YIAKOUMETTI – Mme ZAMY

Représentants des Parents d'élèves (FCPE) :

Mme BOUCHAMA – Mme CABOT- Mme COLMON-DEMOL – Mme DUCHEMIN - M. ES-SAHB - M. GARNIEL – Mme HOPITAL - Mme MOMBOUYRAN – Mme ROCHERIEUX - M. TORTORA

Représentants de la Municipalité :

*M. BOYER, Adjoint au Maire
Mme HAIDAMOUS, Adjointe au Maire*

Début du conseil : 18h15 Secrétaire de séance : Mme Reyne

1. Projets de l'école

Parmi les différents projets de l'école, M. le directeur souhaite en développer quelques-uns lors de ce conseil :

Lutte contre le réchauffement climatique : toute l'école est engagée dans ce projet. Dans un premier temps le directeur a travaillé avec les délégués sur les effets du réchauffement climatique, ses conséquences pour la planète et surtout ses causes probables. Les supports utilisés durant le conseil des délégués ont permis d'amorcer le travail dans chaque classe. Les élèves devront répertorier les gestes qui au quotidien permettent de limiter notre impact écologique (éteindre la lumière quand on sort d'une pièce, ne pas laisser couler l'eau du robinet lorsque l'on se savonne ou qu'on se brosse les dents, ne pas surchauffer l'espace de vie, ne pas prendre sa voiture pour effectuer de courtes distances mais privilégier la marche ou le vélo...). Pour l'aider dans cette démarche, l'école a contacté la fondation Nicolas Hulot associée à l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) qui va fournir à chacun des élèves un petit livre vert répertoriant un certain nombre de recommandations et de conseils. Ce livre sera ensuite apporté dans chaque famille, car l'objectif est bien entendu de faire réaliser ces efforts dans chacun des foyers des élèves de l'école. La démarche sera expliquée aux parents via un mot dans le cahier de correspondance. Les élèves réaliseront dans chaque classe des œuvres collectives (affiche, sculpture, vidéo...) pour illustrer un de ces conseils. Ces travaux seront présentés aux parents en fin d'année scolaire.



2 / 6

Handicap : des Olympiades handisport se dérouleront le lundi 27 mai. Toute la journée les élèves participeront à des ateliers pour les sensibiliser aux différents handicap, leur faire prendre conscience des difficultés à vivre une vie normale, à avoir des activités sportives ou artistiques lorsque l'on est en situation de handicap mais qu'il est possible de surmonter ce handicap par l'intermédiaire d'aides humaine ou matérielle. Les élèves, répartis en groupes de 12 environ, du CP au CM2 tourneront sur différents ateliers : course à l'aveugle, sarbacane en fauteuil, parcours en fauteuil, projection de vidéo, quiz....

Bien entendu ce projet ne se limite pas à cette journée et fera l'objet de travaux spécifiques sur le handicap dans chaque classe.

L'équipe n'a pas encore arrêté sa décision quant à l'organisation d'une course solidaire avec appel aux dons pour une association. Lors des éditions précédentes elles s'étaient déroulées dans le parc Decesari un mercredi matin. Cette matinée-là de nombreux parents avaient pu se rendre disponibles mais cette fois-ci en l'organisant un jour de semaine (hors mercredi) peu de parents pourront être présents. Or il faut du monde pour sécuriser le parcours.

Jeux de société : Des jeux de société sont proposés dans la classe aux élèves pour qu'ils se les approprient, y prennent goût et aient envie de les utiliser ensuite chez eux. L'objectif est bien évidemment de proposer des alternatives aux jeux vidéo et à la télévision qui prennent beaucoup d'importance dans le temps de loisirs de l'enfant. Car les jeux de société permettent de renforcer des compétences dites transversales : concentration, mémorisation, développement de stratégie mais aussi des compétences disciplinaires : langage, numération, calcul... Une enveloppe de 50 €, prise sur la coopérative de l'école, a été accordée à chaque classe pour l'achat de jeux.

2. Travaux

Stationnement des vélos à l'entrée de l'école : huit arceaux ont été installés à l'entrée de l'école pour permettre de sécuriser les vélos. M. Boyer annonce que des arceaux spécifiques pour les trottinettes seront installés en 2020.

Pare-vues : la mairie a enfin finalisé la pose de pare-vues sur l'ensemble du mur qui longe la rue Jean Moulin.

Mur extérieur : un ravalement a été effectué sur le mur extérieur qui se situe entre les deux cours. Ce mur était très abîmé et les enfants s'amusaient à enlever le polystyrène qui apparaissait à plusieurs endroits sous l'enduit de façade.

Dalles à l'entrée de l'école : certaines dalles ne sont plus stables. La gardienne a récemment perdu l'équilibre ce qui a occasionné une blessure et un arrêt de travail d'une dizaine de jours. La Mairie va voir avec l'entreprise qui a posé ces dalles pourquoi certaines d'entre elles sont descellées.

Tapiserie peinte dans le couloir intérieur : la tapiserie peinte se décolle à plusieurs endroits notamment dans le couloir du 1^{er} étage au-dessus des classes de maternelle. Des agents municipaux viennent régulièrement la recoller et repeindre certaines parties du mur. Mais cela crée un ensemble assez disharmonieux. Il faudrait peut-être envisager reprendre la totalité de la peinture de ce couloir.



3 / 6

Lave-vaisselle : le lave-vaisselle de la cantine sera changé pendant les vacances d'été.

Porte blanche du préau intérieur : M. de Bengy a informé à plusieurs reprises les services techniques que cette porte, qui permet d'entrer et sortir aux élèves durant le temps de récréation pour aller notamment aux toilettes, était dangereuse et se refermait très violemment dès qu'il y avait un peu de vent. Le directeur a demandé qu'un système de type groom soit installé de manière à accompagner la fermeture de la porte. Les services techniques ont tout d'abord refusé avant que M. de Bengy n'alerte M. Capillon qui a demandé finalement la sécurisation de cette porte.

3. Numérique/informatique

Toutes les classes sont dorénavant équipées d'un ENI connecté à Internet et la Mairie a fourni un ordinateur portable à tous les enseignants. Ces derniers souhaiteraient toutefois avoir la possibilité d'installer des logiciels éducatifs ou des outils numériques sur ces ordinateurs car ils ne disposent pas des codes pour le faire. Une réunion est prévue jeudi 21 février pour faire remonter ces demandes.

Certains enseignants ont acheté des caméras HD pour projeter en temps réel tout type de supports (page de manuel, affiche, reproduction d'art, photographie...) ou même réaliser de petits films d'animation. Cet achat est financé pour moitié par la coopérative de classe et pour l'autre par la coopérative de l'école.

Tous les élèves de l'école fréquentent la salle informatique. Chaque classe dispose d'un créneau d'environ une heure par semaine. Les élèves s'initient au traitement de textes, à la recherche sur Internet ou travaillent de façon ludique sur des éléments du programme notamment en mathématiques, en français ou en anglais. Les élèves de CM2 sont initiés au code et les élèves de CP ont pu utiliser les blue bots de la circonscription durant trois semaines environ.

Dans cette salle, les enseignants bénéficient de l'aide d'un jeune homme qui effectue son service civique sur le temps scolaire jusqu'à la fin de l'année.

Cette salle informatique est également utilisée durant le temps de pause méridienne. Les élèves demi-pensionnaires ne peuvent s'y rendre au maximum que deux fois par semaine puisqu'un roulement a dû être imposé pour cet atelier qui est très demandé. Sur ce temps, les activités des élèves sont plus libres. Ils peuvent jouer à certains jeux sur Internet sous le contrôle d'un animateur (pour les élèves du 1^{er} service c'est un enseignant qui assure l'encadrement). Les jeux violents sont évidemment prohibés.

La FCPE souhaiterait savoir s'il y a un filtre et si la surveillance est vraiment active. M. le directeur précise que le filtre académique empêche toute intrusion de publicités à caractère violent ou pornographique. Jusqu'à présent ce « pare-feu » a été efficace. Mais comme toute protection il peut avoir des failles et l'école n'est pas à l'abri un jour de voir apparaître sur l'écran des images qui pourraient choquer les élèves. Les attaques informatiques sont de plus en plus nombreuses et il se pourrait un jour que les ordinateurs de l'Education Nationale en soient les victimes.

M. le Directeur rappelle régulièrement aux animateurs de la pause méridienne qui encadrent cet atelier les consignes de vigilance et les sites qui ne sont pas autorisés : jeux de bagarres ou avec des armes, messageries...



4 / 6

4. Livrets scolaires

Des rencontres de mi semestre entre parents et enseignants se sont déroulées le samedi 1^{er} décembre 2018. Une grande majorité de parents s'est déplacée pour discuter avec l'enseignant (ou les enseignants) de leur enfant. Une nouvelle rencontre de mi semestre est prévue le samedi 6 avril 2019, en espérant qu'elle rencontrera le même succès.

Les livrets du 1^{er} semestre ont été donnés directement aux élèves le vendredi 25 janvier 2019. Ceux du 2nd semestre le seront dans la semaine du 24 juin.

5. Evaluations nationales

La 2nde partie des évaluations nationales pour les élèves de CP avait lieu fin janvier. Certains enseignants les ont fait passer en totalité d'autres ont décidé de n'en passer qu'une partie. Tous s'accordent pour dire que la passation de ces évaluations est chronophage et que l'exploitation des résultats offre un intérêt limité.

6. RASED

Les enseignants de CP et de CE1 regrettent vivement l'absence d'un maître E (aide à dominante pédagogique) pour aider les élèves les plus en difficulté notamment dans le domaine de la maîtrise de la langue, l'apprentissage du code, la compréhension... L'équipe espère qu'un maître E sera nommé sur l'école l'an prochain. La FCPE appuiera cette demande par un courrier adressé à l'Inspection de l'Education Nationale.

7. Classes découvertes

La subvention de 13 000 € a été acceptée par la commission et sera versée à l'école pour le séjour des classes de CPa, CE2/CM2 et CM2b du 6 au 10 mai à Argueil en Seine Maritime. Au programme : séance d'équitation sur des poneys, soins aux animaux de la ferme, promenades avec les poneys, fabrication de pain, jeux en plein air ou en intérieur, visite du port de Dieppe et de l'aquarium et participation aux ateliers du musée de la marine : apprentissage des nœuds marins (CP) et construction de maquettes de bateaux (CE2 et CM2). La part revenant aux familles est de 210 € (avec la possibilité de régler en 4 fois). Une réduction de 50% a été proposée et financée par la coopérative pour le deuxième enfant de deux familles dont deux enfants participeront à ces classes transplantées. La coopérative aidera quelques familles à financer ce séjour.

Les élèves des classes de CM1a et de CM1c iront passer la journée au bord de la mer à Fort-Mahon et seront initiés au char à voile le mardi 11 juin. Le financement est assuré en grande partie par les familles (environ 30€). La Mairie (via la subvention transport) et la coopérative prennent en charge une grande partie du coût du transport.



5 / 6

8. Coopérative scolaire

Il y a actuellement sur le compte 9 101.70 € mais cette somme ne correspond pas à une réalité puisque l'école est en train d'encaisser les versements pour le séjour des classes transplantées. Depuis le début de l'année la coopérative a financé : l'adhésion à l'OCCE et à l'assurance de l'école (749,62 €), une partie du spectacle de Noël (432 € sur 1540 €), un abonnement à un magazine pour chaque classe (199 €, le reste ayant été réglé l'an dernier), plusieurs séries de livres dans une librairie indépendante (917.46 €), du matériel de cirque (98.92 €), des ustensiles de jardinage et d'arts plastiques, des jeux de société, des caméras HD pour les ENI, une cartouche d'imprimante pour la salle informatique...

La coopérative permet également d'assurer la solidarité notamment en prenant en charge une partie plus ou moins importante du financement de diverses manifestations, sorties, séjours...

9. Projets festifs

Bal de l'école : Initié et organisé par la FCPE, le bal s'est déroulé le vendredi 23 novembre en soirée. Il était animé par le chanteur et musicien Brice Kapel. Il y avait un peu moins de monde que d'habitude, peut-être en raison de la date. La FCPE envisage de renouveler l'événement mais plutôt au printemps.

Spectacle de Noël : A la demande de l'école, la compagnie « les Petits Cailloux » a présenté un spectacle autour des contes le mardi 11 décembre 2018.

Fête du livre : Elle se déroulera vendredi 12 avril 2018 à partir de 16h.

Spectacle / exposition : Le samedi 22 juin 2019, les élèves présenteront divers travaux réalisés dans les classes (chants, démonstrations artistiques et sportives, productions plastiques...).

Fête des enfants : L'école proposera, comme l'an dernier, une après-midi festive (sur le temps scolaire) avec des jeux de kermesse encadrés par les élèves eux-mêmes le mardi 25 juin 2019. Les parents volontaires seront invités à aider pour l'installation des jeux et la distribution du goûter durant cette après-midi.

Brocante aux enfants : la FCPE propose d'organiser au mois de juin (un samedi matin) une brocante qui permettrait aux parents d'échanger ou de vendre/acheter des habits ou du matériel de sport (notamment les rollers) pour les enfants. La FCPE a déjà obtenu un accord de principe de la part de la Mairie pour s'installer dans la cour de l'école. Une participation de 2 € environ serait demandée aux parents pour installer un stand. Les enseignants diffuseraient l'information via le cahier de correspondance et récolteraient les demandes.

10. Périscolaire – Pause méridienne

A premier conseil, des parents avaient souhaité que soit mis en place un temps calme car certains élèves se plaignaient du bruit durant ce temps périscolaire. Un atelier lecture de contes a donc été créé mais il ne rencontrait pas un grand succès. Le directeur rappelle que les élèves qui ont besoin d'être au calme peuvent toujours aller au centre de loisirs ou à l'atelier arts plastiques. Un des



6 / 6

parents salue l'investissement des animateurs dans ce dernier atelier. Les retours des élèves sont très positifs.

Faute d'encadrants (le problème des animateurs absents non remplacés demeure), il est impossible de créer de nouveaux ateliers.

Certains parents relatent que des animateurs auraient fait une démonstration de « twerk », une danse très sensuelle. M. le directeur qui passe très régulièrement dans cet atelier (comme dans tous les autres) n'a jamais constaté de telles dérives et doute que cela se soit réellement déroulé. Il en parlera toutefois aux animatrices de cet atelier. Les enseignantes qui ont assisté aux démonstrations de danse qui se déroulent en public avant chaque vacances ont pu témoigner de la qualité et du sérieux des chorégraphies proposées par les élèves et leurs animatrices.

La FCPE souhaiterait une meilleure communication (peut-être par voie d'affichage) des activités du centre de loisirs. Ils estiment par exemple que l'information sur les séances de natation le mercredi est connue trop tardivement. M. Boyer rappelle que Mme Cerf, directrice du centre de loisirs, est en formation actuellement une semaine sur deux, ce qui peut expliquer quelques dysfonctionnements notamment au niveau de l'information. Les parents élus soulignent toutefois que l'offre proposée par le centre évolue positivement.

11. Questions diverses :

Sécurisation des entrées et sorties d'école : La FCPE déplore le fait qu'il n'y ait plus d'agent municipal attitré pour sécuriser la traversée des élèves aux entrées et sorties de l'école. Un agent de surveillance de la voie publique est cependant régulièrement présent à 8h20 et à 16h30.

M. Boyer rappelle qu'il est très compliqué de recruter un agent avec un emploi du temps si contraignant dans la journée. Il est difficile d'assurer la sécurité à toutes les heures d'entrées et de sorties et de cumuler un autre emploi.

La FCPE évoque l'idée de recruter sur ces temps-là un animateur ou un employé municipal qui pourrait ainsi effectuer des heures supplémentaires. Des parents de l'école pourraient également être intéressés. La FCPE précise que la personne qui effectuerait cette mission devait au préalable avoir été formée par la police municipale.

Cas de teigne dans l'école : Un élève de l'école a été récemment porteur de la teigne. Les familles ont de suite été averties via le cahier de correspondance. La teigne n'est pas grave mais est contagieuse c'est pourquoi l'enfant a été évincé de l'école quelques jours. L'élève a été réintégré après que son médecin traitant a signé l'autorisation de retour dans la collectivité.

Un temps suspecté, le chat noir qui vient régulièrement à l'école n'est pas porteur de la teigne, le directeur ayant demandé à son propriétaire d'effectuer une analyse auprès de son vétérinaire.

Le prochain conseil d'école se déroulera le mardi 11 juin 2019.

Clôture du conseil : 20h10

**La secrétaire de séance :
Lola Reyne**

**Le directeur :
Gauthier de Bengy**